Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

#### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom de la matière : ZEP IDROLUBE RTU 60 LUBRICANT\_1000L

Numéro de la matière : P20589C

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street

Edmonton, Alberta T5S 1N6

Canada

Téléphone : Services de conformité - 877-428-9937

Numéros d'appel d'urgence	•	
Pour toute information sur la	:	Services de conformité - 877-428-9937

fiche technique

Pour toute urgence médicale :

Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont enregistrés

Pour toute urgence liée au

CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont

transport

enregistrés.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

#### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### Aperçu des urgences

Aspect	liquide
Couleur	blanc
Odeur	douce

# **Classification SGH**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### Éléments d'étiquetage SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

# SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

#### Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS	Concentration [%]
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	>= 1 - < 5

#### **SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les

yeux

: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

> Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Principaux symptômes et

effets, aigus et différés

: Les effets peuvent être retardés, les symptômes peuvent inclure une irritation mineure des yeux ou de la peau.

La surexposition peut provoquer une légère irritation des yeux

ou de la peau.

Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être Avis aux médecins

retardés.

#### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction appropriés

: Brouillard d'eau

Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit

Produits de combustion

dangereux

: Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone

Méthodes spécifiques

d'extinction

Fumée

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

#### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Utiliser un équipement de protection individuelle.

Précautions pour la

: Éviter que le produit arrive dans les égouts.

protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour

l'élimination.

#### **SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Conditions de stockage

sures

: Les installations et le matériel électriques doivent être

conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

# SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	STEL	150 ppm 553 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	100 ppm 369 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	50 ppm	CA BC OEL
		STEL	75 ppm	CA BC OEL
		VEMP	100 ppm 369 mg/m3	CA QC OEL
		VECD	150 ppm 553 mg/m3	CA QC OEL

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

TWA	50 ppm	ACGIH
STEL	100 ppm	ACGIH

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutles les zones de traitement

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de

travail spécifique.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Protection de la peau et du

corps

: Aucune protection particulière n'est exigée.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

# SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : blanc
Odeur : douce

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 7 - 8

Point de fusion/point de

congélation

: Donnée non disponible

Point d'ébullition : 103 °C

Point d'éclair

Non applicable

Taux d'évaporation : > 1

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : 229.98 hPa

Densité de vapeur relative : non déterminé

Densité : 0.99 g/cm3

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : soluble dans l'eau froide, soluble dans l'eau très chaude

Solubilité dans d'autres

solvants

: soluble

Température d'auto- : Donnée non disponible

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

inflammabilité

Viscosité

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

# **SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Stable

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de dangers particuliers à signaler.

Conditions à éviter : Donnée non disponible

Matières incompatibles : Aucun(e).

Produits de décomposition

dangereux

: On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

# **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

# Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une surexposition

: Les effets peuvent être retardés, les symptômes peuvent inclure une irritation mineure des yeux ou de la peau.

La surexposition peut provoquer une légère irritation des yeux

ou de la peau.

Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Cancérogénicité:

IARC Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par

IARC.

#### Toxicité aiguë

Donnée non disponible

# Corrosion cutanée/irritation cutanée

#### **Produit:**

Remarques: Peut irriter la peau.

# Lésions oculaires graves/irritation oculaire

# **Produit:**

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/28/2025

Remarques: Peut irriter les yeux et la peau.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

#### Cancérogénicité

Donnée non disponible

# Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

#### Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

# Information supplémentaire

# **Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

#### **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Écotoxicité

Donnée non disponible

# Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

#### Potentiel de bioaccumulation

#### **Composants:**

1-méthoxy-2-propanol:

Coefficient de partage: n- : Pow: < 1

octanol/eau

#### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

**Produit:** 

Information écologique : Donnée non disponible

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/28/2025

supplémentaire

#### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

#### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel):
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES
DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/28/2025

# **SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA Dans l'inventaire TSCA

LIS Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

#### Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Version:	1.1
Date de révision:	10/01/2023
Date d'impression:	04/28/2025

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.